

Reaction International Ltd - Conditions de vente

Aéroglisteurs Services SARL - représentant Reaction International Ltd

1.0 Définitions:

Dans les conditions de vente ci-après :

- "Aéroglisteurs Services" signifie "la société Aéroglisteurs Services SARL",
- "Reaction International" signifie "la société Reaction International Ltd",
- "Client" signifie toute société commerciale et ses filiales, institutions étatiques ou personne physique concluant un accord ou un contrat avec Aéroglisteurs Services ou Reaction International,
- "Livraison" signifie la mise à disposition du client des produits dans les établissements de Reaction International ou par l'intermédiaire d'un agent agissant au nom du client ou d'Aéroglisteurs Services,
- "Perte" signifie toute perte, responsabilité, dommage, dépense ou coût de quelque nature et comprend les pertes ou dommages indirectes ou pertes de profits.

2.0 Conditions de Paiements:

- 2.1 Toutes les versements sont payables avant livraison ou aux conditions mentionnées sur la facture. Un acompte de 50% est exigible à la commande et le solde à la livraison (sauf accords spécifiques).
- 2.2 Lorsque le paiement n'est pas reçu selon les termes du 2.1 ci-dessus, le client reconnaît à Reaction International Ltd ou à Aéroglisteurs Services le droit d'établir une facture exigible au jour de son établissement et le client sera redevable de pénalités de retard de 5% par mois sur les sommes restant dues.
- 2.3 Lorsqu'un aérogliste non disponible en stock est commandé en vue d'une livraison ultérieure, un acompte de 50% est dû à la commande. Les 50% restant sont payables avant expédition de l'usine située au Royaume-Uni.
- 2.4 S'il s'avérait nécessaire pour Reaction International ou Aéroglisteurs Services d'intenter une action en justice pour obtenir le recouvrement des sommes qui lui sont dues par un client, ce client reconnaît expressément et accepte que Reaction International ou Aéroglisteurs Services est fondée de lui demander de prendre en charge les frais et dépenses engagés par Reaction International ou Aéroglisteurs Services dans le cadre des procédures de recouvrement des sommes dues.

3.0 Titre de propriété et risques

- 3.1 La charge des risques de perte du produit acheté revient au client au moment de la livraison du produit au client, à son agent ou transporteur.
- 3.2 Tous les biens resteront propriété de Reaction International ou d'Aéroglisteurs Services jusqu'au paiement avéré de la totalité des sommes dues. Le produit devient propriété et à l'usage du client uniquement après paiement total de la facture. Tout défaut de paiement complet au terme échu ou au terme d'un délai particulier accordé par écrit, donne le droit à Reaction International ou à Aéroglisteurs Services de reprendre possession du produit et lui donne le droit à cette fin d'accéder aux locaux du client.
- 3.3 Pour tout recours que Reaction International ou Aéroglisteurs Services décide ou est en droit d'intenter, dans le cas d'une défaillance du client à payer les sommes dues à Reaction International ou Aéroglisteurs Services, ou si le client entre en procédure avec ses créiteurs ou en cas de faillite ou de liquidation, Reaction International ou Aéroglisteurs Services sera fondé d'intenter une saisie globale sur tous les biens ou produits appartenant au client pour le montant des sommes impayées sur tout produit vendu et livré au client selon tout contrat en cours.

4.0 Prix - variations de prix:

- 4.1 Les prix sont ceux mentionnés dans la liste des prix en vigueur de Reaction International Ltd ou Aéroglisteurs Services. Les prix sont susceptibles de changer sans préavis. Reaction International et Aéroglisteurs Services s'efforceront de fournir au plus tôt les possibles évolutions de prix. Reaction International et Aéroglisteurs Services se réservent le droit d'adapter les prix des produits en fonction des évènements et aléas économiques hors de son contrôle incluant, mais de façon non limitative, les taxes, frais de transport, d'importation, fluctuation du taux de change et augmentation du coût du travail ou des matières premières.

5.0 Expédition et livraison:

- 5.1 Toute livraison s'entend "sortie d'usine" à Southampton – Royaume-Uni sauf s'il est précisé d'un autre endroit. L'expédition sera faite aux frais du client par le transporteur habituel de Reaction International ou d'Aérogliste Services à défaut d'une demande particulière du client.
- 5.2 Les dates et les délais de livraison prévus, et ou de mise en service du produit, ou de mise à disposition de services ne sont donnés qu'à titre indicatif et la responsabilité de Reaction International ou d'Aéroglisteurs Services ne saurait être recherchée pour toute perte ou dommage survenant de quelque manière et de quelque nature qu'il soit quand bien même la cause du non respect des délais serait sous le contrôle direct ou indirect de Reaction International ou d'Aéroglisteurs Services.
- 5.3 Les risques de perte ou de dommage des produits sont à la charge du client à compter de la livraison.
- 5.4 Le client ne sera pas dégagé de son obligation de paiement du produit ou service en raison de tout retard dans l'expédition ou l'exécution de la livraison.

6.0 Assurance:

6.1 Le matériel expédié doit être assuré par le client et à ses seuls risques.

7.0 Garantie :

7.1 La garantie du constructeur s'applique sur tout produit sauf accord expressément rédigé ou règle spécifique de garantie accompagnant les produits au point de vente. La preuve valide de l'achat ou autres documentations, selon le type de produit, doit être fournie avec le produit retourné. La garantie ne couvre pas les pertes indirectes.

7.2 Le produit défectueux sera soit réparé soit changé à la seule discrétion de Reaction International Ltd.

7.3 Le client reconnaît qu'il ne compte pas sur une quelconque approbation de Reaction International Ltd concernant l'usage qu'il envisage faire des produits ou services acquis et que Reaction International Ltd n'est pas responsable de l'incapacité des produits à satisfaire certaines utilisations envisagées par le client.

7.4 En aucun cas Reaction International ou Aéroglisseurs Services ne sera responsable pour des dommages spécifiques, indirects ou consécutifs tels qu'occasionnés par, l'utilisation, la livraison (y compris retard de livraison), ou transport de tout équipement, pièce ou composant vendu au client, sauf à démontrer qu'un défaut de fabrication en est à l'origine. Sans être limitatives, les stipulations suivantes sont applicables : Reaction International ou Aéroglisseurs Services ne sera pas responsable des coûts d'investissement, de remplacement d'appareil, pertes de profit ou de revenu, coût du carburant, qu'il soit acheté ou produit par le client, perte, usage abusif de l'équipement ou tout autre élément, ou perte et dommage pour tout autre bien appartenant au client. Le client devra totalement indemniser et ne pas mettre en cause Reaction International Ltd pour les pertes ou dommages consécutifs à des plaintes ou des suites d'actions entreprises par une association de consommateur. De plus, Reaction International Ltd ne sera pas responsable des pertes et dommages de toute origine provoqués par les équipements ci-dessous.

7.5 La garantie Hov Pod est de 12 mois à compter de la date d'expédition sauf pour le moteur qui est couvert par la propre garantie du fabricant de 100 heures ou 6 mois.

7.6 Usure normale d'utilisation. Certaines pièces sont des consommables ou des éléments sujets à une usure pendant l'utilisation normale. En conséquence, cette usure n'est pas couverte par la garantie de l'appareil. Ces consommables et pièces usables comprennent sans que cette liste soit exhaustive : batteries, patins, protections, éléments de jupe, poulies, paliers, axes, radiateurs, pompes à eau, courroie de transmission, pales des hélices, échappement, filtre à air, filtres à carburant, bougies, câbles des gaz et de direction. Les dommages causés à l'appareil des suites d'une défaillance d'un consommable ou d'une pièce usable peuvent également être exclus lorsqu'ils endommagent l'appareil et ses sous-ensembles ou détériorent ses performances.

7.7 Le client a la responsabilité de vérifier son appareil pour déceler tout signe d'usure ou dommage consécutif à l'utilisation, particulièrement là où cette non-vérification pourrait conduire à une défaillance ou un dysfonctionnement.

8.0 Responsabilités du client - Sont de la responsabilité et à la charge du client :

8.1 Le coût de l'entretien régulier et de la maintenance ainsi que la vétusté normale,

8.2 Les conséquences d'une négligence, d'une mauvaise utilisation, d'une collision ou accident impliquant un Hov Pod, ou d'un emploi inadapté, ou d'un stockage incorrect du Hov Pod,

8.3 Les conséquences d'un entretien réalisé par une autre entité que celle autorisée pour les opérations couvertes par la garantie si cette opération a compromis les performances ou la fiabilité du Hov Pod,

8.4 Les conséquences de toute modification ou altération du Hov Pod ou l'emploi de pièces non agréées par Reaction International Ltd,

8.5 Tout coût d'heures supplémentaires de travail réalisées à la demande de l'acheteur,

8.6 Les coûts de transport aller et retour au lieu où sont réalisées les interventions sous garantie ou les frais de déplacement du personnel de maintenance vers le lieu où le Hov Pod concerné est situé,

8.7 Les coûts encourus pour pouvoir accéder à l'appareil; par ex: franchissement d'obstacles empêchant l'accès à l'appareil (mûr, clôtures, sols, ponts, ou autres ...), location de grue ou équivalent, construction de structures d'accès ou de moyens de levage, de protection pour récupérer et remettre en service le Hov Pod,

8.8 Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration, d'outillage etc...

8.9 Les coûts liés aux prestations extérieures engagés pour la résolution ou la tentative de résolution de problèmes non couverts par la garantie,

8.10 L'entretien réalisé par une entité autre que celle agréée par Reaction International Ltd,

8.11 Le coût de la première mise en service et inspection, jugés non nécessaires par Reaction International Ltd lorsque les consignes d'utilisation et de maintenance fournies sont respectées,

8.12 Les coûts de traduction et d'interprétariat.

9.0 Renonciation:

9.1 Le fait pour Reaction International ou Aéroglisseurs Services de n'avoir pas insisté sur la stricte observation des termes et conditions ci-dessus mentionnés ne pourra être jugé comme une renonciation aux droits que Reaction International ou Aéroglisseurs Services pourrait exercer ou une renonciation pour tout manquement ultérieur, à tout règlement ou conditions de vente.